

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

CEEAC : vers la mise en place de la Commission

L'EXAMEN des candidatures pré-sélectionnées par un cabinet de recrutement, dans le cadre de la mise en place de la Commission de la CEEAC, constitue un point essentiel inscrit à l'ordre du jour du Conseil des ministres de cette institution sous-régionale ouvert hier.

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon



Photo: DR

Alain-Claude Bilie-By-Nze en discussion avec ses pairs de la sous-région, lors du Conseil des ministres de la CEEAC.

DEPUIS hier, se tient par visioconférence, la 10e session extraordinaire du Conseil des ministres de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC). Des assises présidées par le ministre gabonais des Affaires étrangères, Alain-Claude Bilie-By-Nze, par ailleurs président du Conseil des ministres, en raison de la présidence de l'institution actuellement assurée par le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba.

Initialement prévus pour durer deux jours, les travaux du Conseil des ministres ont finalement été suspendus, et reprendront le 14 juillet prochain.

Les participants p l a n c h e n t ,

d'une part, sur le processus de ratification du Traité révisé de la CEEAC et l'apurement par les États membres des arriérés des contributions au financement de la Communauté et, d'autre part, sur la présélection des candidatures aux postes de la Commission de l'organisation sous-régionale.

Rappelons que la réforme de la CEEAC est un projet phare, porté par Ali Bongo Ondimba et mis en musique par le chef de la diplomatie gabonaise. En atteste les multiples réunions et autres travaux inhérents à la réforme en gestation.

S'agissant des postes à pourvoir dans le cadre de la mise en place de la Commission, les ministres des Affaires étrangères ont condi-

tionné, durant le précédent Conseil des ministres, les candidatures des États à l'apurement des arriérés des contributions d'une valeur d'au moins 40 %. Du coup, les ministres devraient examiner les candidatures avant de les soumettre à l'appréciation des chefs d'État et de gouvernement pour validation. Ces derniers vont se réunir, par visioconférence, le 30 juillet prochain pour acter définitivement la création de la Commission.

Initialement prévus pour durer deux jours, les travaux du Conseil des ministres ont finalement été suspendus, et reprendront le 14 juillet prochain. Cela, afin de permettre aux États membres de s'acquitter de leurs contributions.

Owendo: un compte administratif 2019 excédentaire de plus de 562 millions

UN bilan positif et approuvé à l'unanimité des conseillers présents. Mais qui ne donne pas le droit de dormir sur ses lauriers, a souligné Jeanne Mbagou, édile de la commune.



Photo: Abel Eyeghe

La session du conseil municipal ordinaire d'Owendo s'est penchée lundi sur le vote du compte administratif de l'exercice 2019.

Line R. ALOMO
Libreville/Gabon

CONFORMÉMENT aux dispositions de l'article 62 de la Loi organique N° 001/2014 du 15 juin 2015 et à l'esprit de bonne gouvernance, le bureau du Conseil municipal d'Owendo a soumis, lundi, la gestion 2019 de son budget au contrôle des conseillers municipaux. C'était au cours d'une session ordinaire qui a vu la

participation du gouverneur de l'Estuaire, Guillaume Adjan-goue-Lappel, dans le strict respect des mesures barrières de lutte contre le coronavirus.

Arrêté en dépenses et recettes à la somme de 3 638 838 667 F CFA, le budget primitif de l'exercice 2019 dans sa gestion administrative, a été examiné par les conseillers. Il présente ainsi un excédent budgétaire de 562 760 706 francs. Un bilan positif donc. Pour autant, le maire de la commune, Jeanne Mbagou refuse de pavoiser. Quoique, estime-t-elle, ces résultats démontrent la volonté et la détermination du bureau du conseil à mettre en pratique les directives liées à la politique de l'émergence impulsée par le chef de l'État. Quand ils ne traduisent pas le nécessaire respect du contrat de confiance établi entre les élus de la commune et les populations. Soumise au vote, ladite gestion a été approuvée à l'unanimité des conseillers présents.

Toutefois, Mme Mbagou appelle à ne point dormir sur ses lauriers. "Plus que par le passé, nous devons mobiliser davantage nos efforts afin qu'Owendo, malgré la crise économique mondiale, demeure une commune phare chère au président de la République", a-t-elle martelé.

Yannick Franz IGOHO

Tribune des partis politiques

Un "figurant" de plus!

ALORS que la blogosphère politique compte déjà soixante-quatorze (74) partis politiques reconnus, voilà qu'un autre vient grossir les rangs, déjà pléthoriques, du Gabon. Grégoire Sébastien Elabane, parfait inconnu au bataillon, estime à son tour qu'il a "un rôle à jouer" dans le landerneau politique voire dans "l'armée mexicaine" qu'est la Majorité républicaine et sociale pour l'émergence (MRSE).

Ainsi, a-t-il porté, le 27 juin dernier à la faveur d'une assemblée générale constitutive tenue à Libreville, sur les fonts baptismaux l'"Union-Progress-Démocratie", (UPD). Ce nouveau "lieutenant" de la majorité, comme bien d'autres avant lui, jure par tous les dieux son entière fidélité au président de la République,

Ali Bongo Ondimba, par ailleurs "distingué camarade" du Parti démocratique gabonais (PDG). "Notre rôle sera de nous arrimer à la vision des pouvoirs publics et de répondre efficacement aux attentes des populations", estime Grégoire Sébastien Elabane. Et promet de "soutenir sans relâche la politique d'Ali Bongo Ondimba". Une rengaine, en toute franchise, ayant fini par lasser, tant elle a été ressassée par les acteurs politiques dits proches du pouvoir. Concrètement, à quoi sert cette foultitude d'entités politiques? Que pèsent réellement ces partis au sein de la majorité? Que peut apporter de nouveau l'UPD à ce regroupement? De façon empirique, il ressort que la MRSE, comme

famille politique, n'est visible uniquement que pendant l'élection présidentielle.

Il est grand temps de corser les critères de création et légalisation d'un parti politique. Cela aura, au moins, le mérite de mettre le holà sur ces structures familiales, claniques, affublées du titre tapageur de parti politique. Comment concevoir qu'avec une démographie aussi faible, le Gabon puisse disposer d'autant de formations politiques? Cette science, ailleurs, réservée à l'élite, semble galvaudée sous les tropiques, vu que les partis politiques poussent comme des champignons.